

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TERRE VALSERHÔNE

35 rue de la Poste – Châtillon en Michaille - 01200 VALSERHÔNE

☎ : 04 50 48 19 78 - Courriel : info@terrevalserhone.fr

Délibération n°26-DC077

Conseil Communautaire du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, le Conseil communautaire, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la Plaine des Sports, commune de Valsérhône, sous l'autorité de Guy LARMANJAT, Président.

Présents :

BILLIAT : Antonio MUNOZ

CHAMPFROMIER : Jacques VIALON

CHANAY : Elisabeth JEAMBENOIT

CONFORT : Anthony ROCHETTE – Bernard BOURNONVILLE

GIRON : Florian MOINE

INJOUX-GENISSIAT : Denis MOSSAZ - Joël PRUDHOMME – Valérie BLANC - Sophie SELLIER

MONTANGES : Christophe MARQUET

PLAGNE : Philippe DINOCHÉAU

SAINT-GERMAIN-DE-JOUX : Benjamin BERTRAND – Sandrine LASNET

SURJOUX - LHOPITAL : Bruno CONSANI

VALSERHÔNE : Guy LARMANJAT – Alain DE BARROS - Jean-Noël PITON – Marie PFISTER - Françoise DA SILVA – Christophe CROS - Clémence ILMAN - Gautier PRÉAUX - Sead KONJEVIC - Sabrina MAKHLOUFI - Isabelle DE OLIVEIRA - Michaël DE SA - Anne-Marie RAMEL - Patrick PERREARD

VILLES : Guy SUSINI

Pouvoirs : Jean-Marc BEAUQUIS à Antonio MUNOZ - Gilles FAVRE à Jacques VIALON – Maxence FERTE à Elisabeth JEAMBENOIT – Anne-Laure OLLIET à Florian MOINE - Faïza BENSEFIA à Sabrina MAKHLOUFI – Gauthier LE GRAND à Alain DE BARROS - Maryline SEPREZ à Françoise DA SILVA

Présents : 30

Pouvoirs : 7

Votants : 37

Convocation adressée le : 23 avril 2026

Secrétaire de séance : Florian MOINE

Nature de l'acte : 5. Institutions et vie politique – 5.3 Désignation de représentants

Objet : Désignation des délégués de la Communauté de Communes Terre Valserhône au sein du Parc Naturel Régional du Haut-Jura (PNRHJ)

Monsieur le 1^{er} Vice-Président indique qu'à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, il convient de procéder à la désignation des nouveaux représentants au sein du Parc Naturel Régional du Haut-Jura (PNRHJ) – Collège « Charte ».

Il rappelle que le Parc Naturel Régional du Haut-Jura (PNRHJ) est un syndicat mixte ouvert regroupant 109 communes, 10 intercommunalités et 7 villes aux portes du Doubs, du Jura et de l'Ain. Ensemble, elles portent un projet de territoire qui vise à protéger et valoriser la montagne jurassienne, avec une conviction forte : le respect des hommes et de l'environnement.

Le Comité syndical est composé de différents collèges :

1/les communes, les villes-portes, les EPCI

- a. Collège des communes
- b. Collège des villes-portes
- c. Collège des EPCI
 - i. Formation « charte »
 - ii. Formation « grand cycle de l'eau Haute-Vallée de l'Ain et de l'Orbe »
 - iii. Formation « grand cycle de l'eau Valserine »
 - iv. Formation SCOT du Haut-Jura

2/les Régions

3/les Départements

La Communauté de Communes dispose de :

- 4 représentants titulaires et 4 suppléants au sein du collège « charte »
- 3 représentants titulaires et 3 suppléants au sein du collège « grand cycle de l'eau Valserine »

L'article 8c des statuts du PNRHJ précise que les EPCI adhérents désignent chacun au sein de leur conseil communautaire leurs délégués.

Il précise également qu'un délégué du collège des EPCI peut être désigné au titre de plusieurs formations dans la limite d'une voix délibérative maximum par formation.

Le Conseil communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du 1^{er} Vice-Président,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5721-1 à L. 5721-7,

VU les statuts de la Communauté de communes, et notamment sa compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI),

VU les statuts du Syndicat du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, et notamment son article 8c,

VU les candidatures présentées,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

DÉCIDE

- **DE DESIGNER** les représentants la Communauté de communes au sein du collège « charte » du Parc Naturel Régional du Haut-Jura (PNRHJ), comme suit :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
1. Christophe MARQUET	1. Philippe DINOCHÉAU
2. Guy LARMANJAT	2. Florian MOINE
3. Anthony ROCHETTE	3. Gautier PREAUX
4. Benjamin BERTRAND	4. Sandrine LASNET

- **DE DESIGNER** les représentants la Communauté de communes au sein du collège « grand cycle de l'eau Valserine » du Parc Naturel Régional du Haut-Jura (PNRHJ), comme suit :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
1. Bernard BOURNONVILLE	1. Anthony ROCHETTE
2. Christophe MARQUET	2. Gautier PREAUX
3. Jacques VIALON	3. Benjamin BERTRAND

- **D'AUTORISER** monsieur le Président à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Président de la Communauté de Communes Terre Valserhône certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Nantua, le : **- 6 MAI 2026**

Publié le : **- 6 MAI 2026**

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon 184, rue Duguesclin - 69003 LYON ou www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le secrétaire de séance,
Florian MOINE



Le Président

Guy LARMANJAT



